

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'une convention de financement à hauteur de 21 millions d'euros en faveur du projet départemental Très Haut Débit du Doubs



Le 6 février 2019, tous les partenaires et soutiens du projet Très Haut Débit du Doubs ont signé la convention qui engage l'Etat à hauteur de 21 M€, via le Fonds pour la Société Numérique (FSN).

Le FSN a été créé – entre autres – pour soutenir la construction des réseaux d'initiative publique (RIP) dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, dont l'objectif est d'apporter le très haut débit à tout le pays d'ici 2022. Les volumineux dossiers présentés au FSN sont d'abord instruits par la Mission Très Haut Débit rattachée depuis 2018 à l'Agence du Numérique. Une fois l'accord du Premier Ministre obtenu, le 27 décembre 2018 dans le cas du Doubs, les conventions FSN sont gérées par la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts.

Dans le Doubs, c'est le Département qui a pris l'initiative dès 2010 d'un grand programme de fibrage de l'ensemble du territoire dans le cadre du SDDAN (Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique). L'objectif du SDDAN actualisé en juin 2018 est désormais d'avoir un territoire 100 % équipé en fibre optique jusque chez l'habitant (FTTH) d'ici fin 2022.

Le bras armé de cette ambition est le Syndicat Doubs Très Haut Débit, créé en 2013, à parité entre le Département et les Intercommunalités du Doubs, toutes engagées. A ce jour, la fibre optique est disponible pour près de 40 000 logements et entreprises, soit un tiers de la zone qui lui revient, les zones urbaines et les plus denses étant confiées à des opérateurs privés. Cette Phase 1 (2014-2018), désormais achevée, laisse place à une Phase 2 (2018-2021) de 50 000 prises qui fait l'objet de la présente convention. Une Phase 3 (2021-2022) suivra pour compléter l'objectif du 100 % fibre pour tous à fin 2022.

Près de 200 millions d'euros sont ainsi investis.

Au titre du FSN, une subvention de 10 M€ est versée pour la Phase 1 et de 21 M€ pour la Phase 2. Le projet bénéficie également de la contribution de ses membres : 30 M€ du Département, dont 24,5 M€ déjà versés, et 30 M€ des Intercommunalités sous forme d'une participation annuelle de 10€ par habitant pendant 15 ans auxquels s'ajoutent des subventions de la Région (20,5 M€ conventionnés à ce jour). Le reste est couvert par les recettes de commercialisation du réseau et par l'emprunt, dont 26 M€ de prêts octroyés par la Banque des Territoires.

Le réseau du Doubs est construit par le Syndicat et exploité par la société Doubs la Fibre, filiale d'Altitude Infrastructure, un opérateur spécialisé dans les réseaux d'initiative publique. Il compte d'ores et déjà plus de 6000 abonnés à la fibre grâce à des opérateurs régionaux et alternatifs présents ayant fait confiance dès l'origine au réseau du Doubs, tandis que 3 des 4 acteurs d'envergure nationale commencent à commercialiser à leur tour leurs services.

Contacts

Syndicat Doubs THD / 09 71 16 60 20 – contact@doubs-thd.com

Agence du Numérique – Mission Très Haut Débit / 01 53 18 14 74 – julie.ageron@finances.gouv.fr

Banque des Territoires – Aurélie Gauchey – 06 31 07 46 95 – aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr

M. Denis LEROUX, Président du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit, Mme Christine BOUQUIN, Présidente du Département du Doubs, M. Laurent ROJEY, Directeur de l'Agence du numérique, et M. François LAIGNEAU, Directeur territorial de la Banque des Territoires, ont porté cette convention de financement sur les fonds baptismaux à la Mairie de Devecey, en présence des représentants des communes du secteur du Grand Besançon et de la Région.

En savoir plus

Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit

Créé en 2013 suite aux décisions prises dans le cadre de l'élaboration du SDDAN (Schéma Directeur Départemental de l'Aménagement Numérique), ses membres sont le Département et désormais tous les EPCI du Doubs (communautés de communes et d'agglomération). Sa mission principale est d'apporter la fibre optique les zones rurales du Doubs soit 80 % du territoire et 40 % de la population et des entreprises. Prévu au départ en 2027, la complétude des déploiements a été ramenée à 2022 avec l'actualisation du SDDAN en 2018.

Le Syndicat est donc un outil essentiel à la fois de la cohésion territoriale et de la transition numérique du Doubs qui porte le plus grand chantier d'infrastructures départemental de la décennie.

www.doubs-thd.fr

Plan France Très Haut Débit

Lancé en 2013, le Plan France Très Haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022, en proposant un accès à un Internet performant (entre 30 Mbit/s et 100 Mbit/s).

Pour atteindre cet objectif, le Plan France Très Haut Débit mobilise un investissement de 20 milliards d'euros sur dix ans, dont 3,3 milliards d'euros de l'État, pour déployer les infrastructures de l'Internet très haut débit sur tout le territoire.

En 2017, le Président de la République a ajouté un objectif de cohésion visant à garantir un accès au bon haut débit pour tous d'ici 2020.

Au sein de l'agence du Numérique, la Mission Très haut Débit est en charge du pilotage du Plan et accompagne les porteurs des projets locaux, afin de garantir la réalisation des objectifs gouvernementaux.

www.francethd.fr

[@FranceTHD](https://twitter.com/FranceTHD)

Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

[@BdT_BFC](https://twitter.com/BdT_BFC)

Contacts

Syndicat Doubs THD / 09 71 16 60 20 – contact@doubs-thd.com

Agence du Numérique – Mission Très Haut Débit / 01 53 18 14 74 – julie.ageron@finances.gouv.fr

Banque des Territoires – Aurélie Gauchey – 06 31 07 46 95 – aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr